

Article DICTIONNAIRE de l'Encyclopédie

Jean le Rond d'Alembert

Publication:

Source : Livres & Ebooks

DICTIONNAIRE, s. m. (Ordre Encycl. Entend. Raison. Philos. ou science de l'homme ; Logiq. Art de communiquer, Grammaire, Dictionn.) ouvrage dans lequel les mots d'une langue sont distribués par ordre alphabétique, expliqués avec plus ou moins de détail, selon l'objet qu'on se propose.

On peut distinguer trois sortes de dictionnaires de langues, dictionnaires historiques, dictionnaires de sciences d'Arts : division qu'on pourrait présenter sous un point de vûe plus général, en cette sorte ; dictionnaires de mots, dictionnaires de faits, dictionnaires de choses : néanmoins nous retiendrons la première division, parce qu'elle nous paroît plus commode même plus précise.

En effet, un dictionnaire de langues, qui paroît n'être qu'un dictionnaire de mots, doit être souvent un dictionnaire de choses quand il est bien fait : c'est alors un ouvrage très-philosophique. Voyez GRAMMAIRE.

Un dictionnaire de sciences ne peut ne doit être qu'un dictionnaire de faits, toutes les fois que les causes nous sont inconnues, c'est-à-dire presque toujours. Voyez PHYSIQUE, METAPHYSIQUE, c. Enfin un dictionnaire historique fait par un philosophe, sera souvent un dictionnaire de choses : fait par un écrivain ordinaire, par un compilateur de Mémoires de dates, il ne sera guere qu'un dictionnaire de mots.

Quoi qu'il en soit, nous diviserons cet article en trois parties, relatives à la division que nous adoptons pour les différentes especes de dictionnaires.

DICTIONNAIRE DE LANGUES. On appelle ainsi un dictionnaire destiné à expliquer les mots les plus usuels les plus ordinaires d'une langue ; il est distingué du dictionnaire historique, en ce qu'il exclut les faits, les noms propres de lieux, de personnes, c. il est distingué du dictionnaire de sciences, en ce qu'il exclut les termes de sciences trop peu connus familiers aux seuls savans.

Nous observerons d'abord qu'un dictionnaire de langues est ou de la langue qu'on parle dans le pays où le dictionnaire se fait, par exemple, de la langue françoise à Paris ; ou de langue étrangere vivante, ou de langue morte.

Dictionnaire de langue françoise . Nous prenons ces sortes de dictionnaires pour exemple de dictionnaire de langue du pays ; ce que nous en dirons pourra s'appliquer facilement aux dictionnaires anglois faits à Londres, aux dictionnaires espagnols faits à Madrid, c.

Dans un dictionnaire de langue françoise il y a principalement trois choses à considérer ; la signification des mots, leur usage, la nature de ceux qu'on doit faire entrer dans ce dictionnaire. La signification des mots s'établit par de bonnes définitions (voyez DEFINITION) ; leur usage, par une excellente syntaxe (voyez SYNTAXE) ; leur nature enfin, par l'objet du dictionnaire même. A ces trois objets principaux on peut en joindre trois autres subordonnés à ceux-ci ; la quantité ou la prononciation des mots, l'orthographe, l'étymologie. Parcourons successivement ces six objets dans l'ordre que nous leur avons donné.

Les définitions doivent être claires, précises, aussi courtes qu'il est possible ; car la brièveté en ce genre aide à la clarté. Quand on est forcé d'expliquer une idée par le moyen de plusieurs idées accessoires, il faut au moins que le nombre de ces idées soit le plus petit qu'il est possible. Ce n'est point en général la brièveté qui fait qu'on est obscur, c'est le peu de choix dans les idées, le peu d'ordre qu'on met entr'elles. On est toujours court clair quand on ne dit que ce qu'il faut, de la maniere qu'il le faut ; autrement on est tout-à-la-fois long obscur. Les définitions les démonstrations de Géométrie, quand elles sont bien faites, sont une preuve que la brièveté est plus amie qu'ennemie de la clarté.

Mais comme les définitions consistent à expliquer un mot par un ou plusieurs autres, il résulte nécessairement de-là qu'il est des mots qu'on ne doit jamais définir, puisqu'autrement toutes les définitions ne formeroient plus qu'une espece de cercle vicieux, dans lequel un mot seroit expliqué par un autre mot qu'il auroit servi à expliquer lui-même. De-là il s'ensuit d'abord que tout dictionnaire de langue dans lequel chaque mot sans exception sera défini, est nécessairement un mauvais dictionnaire, l'ouvrage d'une tête peu philosophique. Mais quels sont ces mots de la langue qui ne peuvent ni ne doivent être définis ? Leur nombre est peut-être plus grand que l'on ne s'imagine ; ce qui le rend difficile à déterminer, c'est qu'il y a des mots que certains auteurs regardent comme pouvant être définis, que d'autres croient au contraire ne pouvoir l'être : tels sont par exemple les mots ame, espace, courbe, c. mais il est au moins un grand nombre de mots, qui de l'aveu de tout le monde se refusent à quelque espece de définition que ce puisse être ; ce sont principalement les mots qui désignent les propriétés générales des êtres, comme existence, étendue, pensée, sensation, tems, un grand nombre d'autres.

Ainsi le premier objet que doit se proposer l'auteur d'un dictionnaire de langue, c'est de former, autant qu'il lui sera possible, une liste exacte de ces sortes de mots, qui seront comme les racines philosophiques de la langue : je les appelle ainsi, pour les distinguer des racines grammaticales, qui servent à former non à expliquer les autres mots. Dans cette espece de liste des mots originaux primitifs, il y a deux vices à éviter : trop courte, elle tomberoit souvent dans l'inconvénient d'expliquer ce qui n'a pas besoin de l'être, auroit le défaut d'une grammaire dans laquelle des racines grammaticales seroient mises au nombre des dérivés ; trop longue, elle pourroit faire prendre pour deux mots de signification très-différente, ceux qui dans le fond enferment la même idée. Par exemple, les mots de durée de tems, ne doivent point, ce me semble, se trouver l'un l'autre dans la liste des mots primitifs ; il ne faut prendre que l'un des deux, parce que la même idée est enfermée dans chacun de ces deux mots. sans doute la définition qu'on donnera de l'un de ces mots, ne servira pas à en donner une idée plus claire, que celle qui est présentée naturellement par ce mot ; mais elle servira du moins à faire voir l'analogie la liaison de ce mot avec celui qu'on aura pris pour terme radical primitif . En général les mots qu'on aura pris pour radicaux doivent être tels, que chacun d'eux présente une idée absolument différente de l'autre ; c'est-là peut-être la regle la plus sure la plus simple pour former la liste de ces mots : car après avoir fait l'énumération la plus exacte de tous les mots d'une langue, on pourra former des especes de tables de ceux qui ont entr'eux quelque rapport. Il est évident que le même mot se trouvera souvent dans plusieurs tables ; dès-lors il sera aisé de voir par la nature de ce mot, par la comparaison qu'on en fera avec ceux auxquels il se rapporte, s'il doit être exclus de la liste des radicaux, ou s'il doit en faire partie. A l'égard des mots qui ne se trouveront que dans une seule table, on cherchera parmi ces mots celui qui renferme ou paroît renfermer l'idée la plus simple ; ce sera le mot radical : je dis qui paroît renfermer ; car il restera souvent un peu d'arbitraire dans ce choix ; les mots de tems de durée, dont nous avons parlé plus haut, suffiroient pour s'en convaincre. Il en est de même des mots être, exister ; idée, perception, autres semblables.

De plus, dans les tables dont nous parlons, il faudra observer de placer les mots suivant leur sens propre primitif, non suivant leur sens métaphorique ou figuré ; ce qui abregera beaucoup ces différentes tables : un autre moyen de les abregier encore, c'est d'en exclure d'abord tous les mots dérivés composés qui viennent évidemment d'autres mots, tous les mots qui ne renfermant pas des idées simples, ont évidemment besoin d'être définis ; ce qu'on distinguera au premier coup d'œil : par ce moyen les tables se réduiront s'éclairciront sensiblement, le travail sera extrêmement simplifié. Les racines philosophiques étant ainsi trouvées, il sera bon de les marquer dans le dictionnaire par un caractere particulier.

Après avoir établi des règles pour distinguer les mots qui doivent être définis d'avec ceux qui ne doivent pas l'être, passons maintenant aux définitions mêmes. Il est d'abord évident que la définition d'un mot doit tomber sur le sens précis de ce mot, non sur le sens vague. Je m'explique ; le mot douleur, par exemple, s'applique également dans notre langue aux peines de l'ame, aux sensations désagréables du corps : cependant la définition de ce mot ne doit pas renfermer ces deux sens à la fois ; c'est-là ce que j'appelle le sens vague, parce qu'il renferme à la fois le sens primitif le sens par extension : le sens précis originaire de ce mot désigne les sensations désagréables du corps, on l'a étendu de-là aux chagrins de l'ame ; voilà ce qu'une définition doit faire bien sentir.

Ce que nous venons de dire du sens précis par rapport au sens vague, nous le dirons du sens propre par rapport au sens métaphorique ; la définition ne doit jamais tomber que sur le sens propre, le sens métaphorique ne doit y être ajouté que comme une suite une dépendance du premier. Mais il faut avoir grand soin d'expliquer ce sens métaphorique, qui fait une des principales richesses des langues, par le moyen duquel, sans multiplier les mots, on est parvenu à exprimer un très-grand nombre d'idées. On peut remarquer, sur-tout dans les ouvrages de poésie d'éloquence, qu'une partie très-considérable de mots y est employée dans le sens métaphorique, que le sens propre des mots ainsi employés dans un sens métaphorique, désigne presque toujours quelque chose de sensible. Il est même des mots, comme aveuglement, bassesse, quelques autres, qu'on employe guere qu'au sens métaphorique : mais quoique ces mots pris au sens propre ne soient plus en usage, la définition doit néanmoins toujours tomber sur le sens propre, en avertissant qu'on y a substitué le sens figuré. Au reste comme la signification métaphorique d'un mot n'est pas toujours tellement fixée limitée, qu'elle ne puisse recevoir quelque extension suivant le génie de celui qui écrit, il est visible qu'un dictionnaire ne peut tenir rigoureusement compte de toutes les significations applications métaphoriques ; tout ce que l'on peut exiger, c'est qu'il fasse connoître au moins celles qui sont le plus en usage.

Qu'il me soit permis de remarquer à cette occasion, comment la combinaison du sens métaphorique des mots avec leur sens figuré peut aider l'esprit la mémoire dans l'étude des langues. Je suppose qu'on sache assez de mots d'une langue quelconque pour pouvoir entendre à-peu-près le sens de chaque phrase dans des livres qui soient écrits en cette langue, dont la diction soit pure la syntaxe facile ; je dis que sans le secours d'un dictionnaire, en se contentant de lire de relire assidument les livres dont je parle, on apprendra le sens d'un grand nombre d'autres mots : car le sens de chaque phrase étant entendu à-peu-près, comme je le suppose, on en conclura quel est du moins à-peu-près le sens des mots qu'on

entend point dans chaque phrase ; le sens qu'on attachera à ces mots sera, ou le sens propre, ou le sens figuré : dans le premier cas on aura trouvé le vrai sens du mot, il ne faudra que le rencontrer encore une ou deux fois pour se convaincre qu'on a deviné juste : dans le second cas, si on rencontre encore le même mot ailleurs, ce qui ne peut guere manquer d'arriver, on comparera le nouveau sens qu'on donnera à ce mot, avec celui qu'on lui donnoit dans le premier cas ; on cherchera dans ces deux sens ce qu'ils peuvent avoir d'analogue, l'idée commune qu'ils peuvent renfermer, cette idée donnera le sens propre primitif. Il est certain qu'on pourroit apprendre ainsi beaucoup de mots d'une langue en assez peu de tems. En effet il n'est point de langue étrangere que nous ne puissions apprendre, comme nous avons appris la nôtre ; il est évident qu'en apprenant notre langue maternelle, nous avons deviné le sens d'un grand nombre de mots, sans le secours d'un dictionnaire qui nous les expliquât : c'est par des combinaisons multipliées, quelque fois très-fines, que nous y sommes parvenus ; c'est ce qui me fait croire, pour le dire en passant, que le plus grand effort de l'esprit est celui qu'on fait en apprenant à parler ; je le crois encore au-dessus de celui qu'il faut faire pour apprendre à lire : celui-ci est purement de mémoire, machinal ; l'autre suppose au moins une sorte de raisonnement d'analyse.

Je reviens à la distinction du sens précis propre des mots, d'avec leur sens vague métaphorique : cette distinction sera fort utile pour le développement l'explication des synonymes, autre objet très-important dans un dictionnaire de langues. L'expérience nous a appris qu'il n'y a pas dans notre langue deux mots qui soient parfaitement synonymes, c'est-à-dire qui en toute occasion puissent être substitués indifféremment l'un à l'autre : je dis en toute occasion ; car ce seroit une imagination fausse puérile, que de prétendre qu'il n'y a aucune circonstance où deux mots puissent être employés sans choix l'un à la place de l'autre ; l'expérience prouveroit le contraire, ainsi que la lecture de nos meilleurs ouvrages. Deux mots exactement absolument synonymes, seroient sans doute un défaut dans une langue, parce que l'on ne doit point multiplier sans nécessité les mots non plus que les êtres, que la premiere qualité d'une langue est de rendre clairement toutes les idées avec le moins de mots qu'il est possible : mais ce ne seroit pas un moindre inconvénient, que de pouvoir jamais employer indifféremment un mot à la place d'un autre : non-seulement l'harmonie l'agrément du discours en souffriroient, par l'obligation où l'on seroit de répéter souvent les mêmes termes ; mais encore une telle langue seroit nécessairement pauvre, sans aucune finesse. Car qu'est-ce qui constitue deux ou plusieurs mots synonymes s c'est un sens général qui est commun à ces mots : qu'est-ce qui fait ensuite que ces mots ne sont pas toujours synonymes s ce sont des nuances souvent délicates, quelquefois presque insensibles, qui modifient ce sens primitif général. Donc toutes les fois que

par la nature du sujet qu'on traite, on n'a point à exprimer ces nuances, qu'on a besoin que du sens général, chacun des synonymes peut être indifféremment employé. Donc réciproquement toutes les fois qu'on ne pourra jamais employer deux mots l'un pour l'autre dans une langue, il s'ensuivra que le sens de ces deux mots différera, non par des nuances fines, mais par des différences très-marquées très-grossières : ainsi les mots de la langue n'exprimeront plus ces nuances, dès-lors la langue sera pauvre sans finesse.

Les synonymes, en prenant ce mot dans le sens que nous venons d'expliquer, sont très-fréquens dans notre langue. Il faut d'abord, dans un dictionnaire, déterminer le sens général qui est commun à tous ces mots ; c'est-là souvent le plus difficile : il faut ensuite déterminer avec précision l'idée que chaque mot ajoute au sens général, rendre le tout sensible par des exemples courts, clairs, choisis.

Il faut encore distinguer dans les synonymes les différences qui sont uniquement de caprice d'usage quelquefois bizarre, d'avec celles qui sont constantes fondées sur des principes. On dit, p. ex., tout conspire à mon bonheur ; tout conjure ma perte ; voilà conspirer qui se prend en bonne part, conjurer en mauvaise ; on seroit peut-être tenté d'abord d'en faire une espece de regle : cependant on dit également bien conjurer la perte de l'état, conspire contre l'état : on dit aussi la conspiration, non la conjuration des poudres. De même on dit indifféremment des pleurs de joie, ou des larmes de joie : cependant on dit des larmes de sang, plutôt que des pleurs de sang ; des pleurs de rage, plutôt que des larmes de rage : ce sont là des bisarreries de la langue, sur lesquelles est fondée en partie la connoissance des synonymes. Un auteur qui écrit sur cette matiere, doit marquer avec soin ces différences, au moins par des exemples qui donnent occasion au lecteur de les observer. Je ne crois pas non plus qu'il soit nécessaire dans les exemples de synonymes qu'on donnera, que chacun des mots qui composent un article de synonymes, fournisse dans cet article un nombre égal d'exemples : ce seroit une puérilité, que de vouloir jamais s'écarter de cette regle ; il seroit même souvent impossible de la bien remplir : mais il est bon ausside l'observer, le plus qu'il est possible, sans affectation sans contrainte, parce que les exemples sont par ce moyen plus aisés à retenir. Enfin un article de synonymes n'en sera pas quelquefois moins bon, quoiqu'on puisse dans les exemples substituer un mot à la place de l'autre ; il faudra seulement que cette substitution ne puisse être réciproque : ainsi quand on voudra marquer la différence entre pleurs larmes, on pourra donner pour exemple entre plusieurs autres, les larmes d'une mere, les pleurs de la vigne ou de l'aurore, quoiqu'on puisse dire aussi-bien les pleurs d'une mere, que les larmes ; parce qu'on ne peut pas dire de même les larmes de la vigne ou de l'aurore, pour les pleurs de l'une ou de l'autre. Les différens emplois des synonymes

se démêlent en général par une définition exacte de la valeur précise de chaque mot, par les différentes circonstances dans lesquelles on en fait usage, les différents genres de styles où on les applique, les différents mots auxquels ils se joignent, leur usage au sens propre ou au figuré, c. Voyez SYNONYME.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que de la signification des mots, passons maintenant à la construction à la syntaxe. Remarquons d'abord que cette matière est plutôt l'objet d'un ouvrage suivi que d'un dictionnaire ; parce qu'une bonne syntaxe est le résultat d'un certain nombre de principes philosophiques, dont la force dépend en partie de leur ordre de leur liaison, qui ne pourroient être que dispersés, ou même quelquefois déplacés, dans un dictionnaire de langues. Néanmoins pour rendre un ouvrage de cette espèce le plus complet qu'il est possible, il est bon que les règles les plus difficiles de la syntaxe y soient expliquées, sur-tout celles qui regardent les articles, les participes, les prépositions, les conjugaisons de certains verbes : on pourroit même, dans un très-petit nombre d'articles généraux étendus, y donner une grammaire presque complète, renvoyer à ces articles généraux dans les applications aux exemples aux articles particuliers. J'insiste légèrement sur tous ces objets, tant pour ne point donner trop d'étendue à cet article, que parce qu'ils doivent pour la plupart être traités ailleurs plus à fond.

Ce qu'il ne faut pas oublier sur-tout, c'est de tâcher, autant qu'il est possible, de fixer la langue dans un dictionnaire. Il est vrai qu'une langue vivante, qui par conséquent change sans cesse, ne peut guère être absolument fixée ; mais du moins peut-on empêcher qu'elle se dénature ne se dégrade. Une langue se dénature de deux manières, par l'impropriété des mots, par celle des tours : on remédiera au premier de ces deux défauts, non-seulement en marquant avec soin, comme nous avons dit, la signification générale, particulière, figurée, métaphorique des mots ; mais encore en proscrivant expressément les significations impropres étrangères qu'un abus négligé peut introduire, les applications ridicules tout-à-fait éloignées de l'analogie, sur-tout lorsque ces significations applications commenceront à s'autoriser par l'exemple l'usage de ce qu'on appelle la bonne compagnie. J'en dis autant de l'impropriété des tours. C'est aux gens de lettres à fixer la langue, parce que leur état est de l'étudier, de la comparer aux autres langues, d'en faire l'usage le plus exact le plus vrai dans leurs ouvrages. Jamais cet avis ne leur fut plus nécessaire : nos livres se remplissent insensiblement d'un idiome tout-à-fait ridicule. Plusieurs pièces de théâtre modernes jouées avec succès, ne seront pas entendues dans vingt années, parce qu'on s'y est trop assujetti au jargon de notre temps, qui deviendra bien-tôt suranné, sera remplacé par une autre. Un bon écrivain, un philosophe qui fait un dictionnaire de langues, prévoit toutes ces révolutions : le précieux, l'impropre, l'obscur, le bizarre, l'entortillé, choquent la justesse

de son esprit ; il démêle dans les façons de parler nouvelles, ce qui enrichit réellement la langue, d'avec ce qui la rend pauvre ou ridicule ; il conserve adopte l'un, fait main-basse sur l'autre.

On nous permettra d'observer ici qu'un des moyens les plus propres pour se former à cet égard le style le goût, c'est de lire d'écrire beaucoup sur des matières philosophiques : car la sévérité de style, la propriété des termes des tours que ces matières exigent nécessairement, accoûteront insensiblement l'esprit à acquérir ou à reconnaître ces qualités par-tout ailleurs, ou à sentir qu'elles y manquent : de plus, ces matières étant peu cultivées peu connues des gens du monde, leur dictionnaire est moins sujet à s'altérer, la manière de les traiter est plus invariable dans ses principes.

Concluons de tout ce que nous venons de dire, qu'un bon dictionnaire de langues est proprement l'Histoire philosophique de son enfance, de ses progrès, de sa vigueur, de la décadence. Un ouvrage fait dans ce goût, pourra joindre au titre de dictionnaire celui de raisonné, ce sera un avantage de plus : non seulement on saura assez exactement la grammaire de la langue, ce qui est assez rare ; mais ce qui est plus rare encore, on la saura en philosophe. Voyez Grammaire.

Venons présentement à la nature des mots qu'on doit faire entrer dans un dictionnaire de langues. Premièrement on doit en exclure, outre les noms propres, tous les termes de sciences qui ne sont qu'un usage ordinaire familier ; mais il est nécessaire d'y faire entrer tous les mots scientifiques que le commun des lecteurs est sujet à entendre prononcer, ou à trouver dans les livres ordinaires. J'en dis autant des termes d'arts, tant mécaniques que libéraux. On pourroit conclure de là que souvent les figures seront nécessaires dans un dictionnaire de langues : car il est dans les sciences dans les Arts une grande quantité d'objets, même très familiers, dont il est très difficile souvent presque impossible de donner une définition exacte, sans présenter ces objets aux yeux ; du moins est-il bon de joindre souvent la figure avec la définition, sans quoi la définition sera vague ou difficile à saisir. C'est le cas d'appliquer ici ce passage d'Horace : *segnius irritant animos demissa per aures, quam, quæ sunt oculis subjecta sidelibus*. Rien n'est si puéril que de faire de grands efforts pour expliquer longuement sans figures, ce qui avec une figure très simple n'aurait besoin que d'une courte explication. Il y a assez de difficultés réelles dans les objets dont nous nous occupons, sans que nous cherchions à multiplier gratuitement ces difficultés. Réservons nos efforts pour les occasions où ils sont absolument nécessaires : nous n'en aurons besoin que trop souvent.

A l'exception des termes d'arts de sciences, dont nous venons de parler un peu plus haut, tous les autres mots entrèrent dans un dictionnaire de langues. Il faut y distinguer ceux qui ne sont d'usage que dans la conversation, d'avec ceux qu'on emploie en écrivant; ceux que la prose la poésie admettent également, d'avec ceux qui ne sont propres qu'à l'une ou à l'autre; les mots qui sont employés dans le langage des honnêtes gens, d'avec ceux qui ne le sont que dans le langage du peuple; les mots qu'on admet dans le style noble, d'avec ceux qui sont réservés au style familier; les mots qui commencent à vieillir, d'avec ceux qui commencent à s'introduire, c. Un auteur de dictionnaire ne doit sans doute jamais créer de mots nouveaux, parce qu'il est l'Historien, non le réformateur de la langue; cependant il est bon qu'il observe la nécessité dont il serait qu'on en fit plusieurs, pour désigner certaines idées qui ne peuvent être rendues qu'imparfaitement par des périphrases; peut-être même pourrait-il se permettre d'en hasarder quelques-uns, avec retenue, en avertissant de l'innovation; il doit sur-tout réclamer les mots qu'on a laissé mal-à-propos vieillir, dont la proscription a énervé appauvri la langue au lieu de la polir.

Il faut quand il est question des noms substantifs, en désigner avec soin le genre, s'il ont un pluriel, ou s'il n'en ont point; distinguer les adjectifs propres, c'est-à-dire qui doivent être nécessairement joints à un substantif, d'avec les adjectifs pris substantivement, c'est-à-dire qui doivent être nécessairement joints à un substantif, d'avec les adjectifs pris substantivement, c'est-à-dire employé comme substantifs, en sous-entendant le substantif qui doit y être joint. Il faut marquer avec soin la terminaison des adjectifs pour chaque genre; il faut pour les verbes distinguer s'ils sont actifs, passifs, ou neutres, désigner leurs principaux termes, sur-tout lorsque la conjugaison est irrégulière; il est bon même en ce cas de faire des articles séparés pour chacun de ces termes, en renvoyant à l'article principal: c'est le moyen de faciliter aux étrangers la connaissance de la langue. Il faut enfin pour les prépositions marquer avec soin leurs différens emplois, qui souvent sont en très grand nombre (voyez Verbe, Nom, Cas, Genre, Participe, c) les divers sens qu'elles désignent dans chacun de ces emplois. Voilà pour ce qui concerne la nature des mots, la manière de les traiter. Il nous reste à parler de la quantité, de l'orthographe de l'étymologie.

La quantité, c'est-à-dire la prononciation longue brève, ne doit pas être négligée. L'observation exacte des accents suffit souvent pour la marquer. Voyez Accent Quantité. Dans les autres cas on pourrait se servir des longues des brèves, ce qui abrégierait beaucoup le discours. Au reste la prosodie de notre langue n'est pas si décidée si marquée que celle des Grecs des Romains, dans laquelle presque toutes les syllabes avaient une quantité fixe invariable. Il n'y en avoit qu'un petit

nombre dont la quantité étoit à volonté longue ou brève, que pour cette raison on appelle communes. Nous en avons plusieurs de cette espèce, on pourroit ou n'en point marquer la quantité, ou la désigner par un caractère particulier, semblable à celui dont on se sert pour désigner les syllabes communes en grec en latin, qui est de cette forme .

A l'égard de l'orthographe, la règle qu'on doit suivre sur cet article dans un dictionnaire, est de donner à chaque mot l'orthographe la plus communément reçue, d'y joindre l'orthographe conforme à la prononciation, lorsque le mot ne se prononce pas comme il s'écrit. C'est ce qui arrive très fréquemment dans notre langue, certainement c'est un défaut considérable : mais quelque grand que soit cet inconvénient, c'en seroit un plus grand encore que de changer de renverser toute l'orthographe, sur-tout dans un dictionnaire. Cependant, comme une réforme en ce genre seroit fort à désirer, je crois qu'on feroit bien de joindre à l'orthographe convenue de chaque, celle qu'il devroit naturellement avoir suivant la prononciation. Qu'on nous permette de faire ici quelques réflexions sur cette différence entre la prononciation l'orthographe ; elles appartiennent au sujet que nous traitons.

Il seroit fort à souhaiter que cette différence fût proscrite dans toutes les langues. Il y a pourtant sur cela plusieurs difficultés à faire. La première, c'est que des mots qui signifient des choses très-différentes, qui se prononcent ou-à-peu-près, ou absolument de même, s'écrieroient de la même façon, ce qui pourroit produire de l'obscurité dans le discours. Ainsi ces quatre mots, tan, tant, tend, tems, devroient à la rigueur s'écrire tous comme le premier ; parce que la prononciation de ces mots est la même, à quelques légères différences près. Cependant ces quatre mots désignent quatre choses bien différentes. On peut répondre à cette difficulté, 1° que quand la prononciation des mots est absolument la même, que ces mots signifient des choses différentes, il n'y a plus à craindre de les confondre dans la lecture, qu'on ne fait dans la conversation où on ne les confond jamais ; 2° que si la prononciation n'est pas exactement la même, comme dans tan tems, un accent dont on conviendrait, marqueroit aisément la différence sans multiplier d'ailleurs la manière d'écrire un même son : ainsi l'a long est distingué de l'a bref par un accent circonflexe ; parce que l'usage de l'accent est de distinguer la quantité dans les sons qui d'ailleurs le ressemblent. Je remarquerai à cette occasion, que nous avons dans notre langue trop peu d'accens, que nous nous servons même assez mal du peu d'accens que nous avons. Les musiciens ont des rondes, des blanches, des noires, des croches, simples, doubles, triples, c. nous n'avons que trois accens ; cependant à consulter l'oreille, combien en faudroit-il pour la seule lettre c ? D'ailleurs l'accent ne devrait jamais servir qu'à marquer la quantité, ou à dési-

gner la prononciation, nous nous en servons souvent pour d'autres usages : ainsi nous nous servons de l'accent grave dans succès, pour marquer la quantité de l'e, nous nous en servons dans la préposition à, pour la distinguer du mot a, troisième personne du verbe avoir ; comme si le sens, seul du discours ne suffisoit pas pour faire cette distinction. Enfin un autre abus dans l'usage des accens, c'est que nous désignons souvent par des accens différens, des sons qui se ressemblent ; souvent nous employons l'accent grave l'accent circonflexe, pour désigner des e dont la prononciation est sensiblement la même, comme dans bête, procès, c.

Une seconde difficulté fut la réformation de l'orthographe, est celle qui est fondée sur les étymologies : si on supprime, dira-t-on, le ph pour lui substituer l'f, comment distinguera-t-on les mots qui viennent du grec, d'avec ceux qui n'en viennent pas s Je réponds que cette distinction seroit encore très-facile, par le moyen d'une espèce d'accent qu'on feroit porter à l'f dans ces sortes de mots : ce qui seroit d'autant plus raisonnable, que dans philosophie, par exemple, nous n'aspirons certainement aucune des h, que nous prononçons filosofie ; au lieu que le des Grecs dont nous avons formé notre ph étoit aspiré. Pourquoi donc conserver l'h, qui est la marque de l'aspiration, dans les mots que nous n'aspirons point s Pourquoi même conserver dans notre alphabet cette lettre, qui n'est jamais ou qu'une espèce d'accent, ou qu'une lettre qu'on conserve pour l'étymologie s ou du moins pourquoi l'employer ailleurs que dans le ch s qu'on feroit peut-être mieux d'exprimer par un seul caractère s Voyez Orthographe, les remarques de M. Duclos sur la grammaire de P. R. imprimées avec cette grammaire à Paris, au commencement de cette année 1754.

Les deux difficultés auxquelles nous venons de répondre, n'empêcheroient donc point qu'on ne pût du moins à plusieurs égards réformer notre orthographe ; mais il seroit, ce me semble, presque impossible que cette réforme fût entière pour trois raisons. La première, c'est que dans un grand nombre de mots il y a des lettres qui tantôt se prononcent tantôt ne se prononcent point, suivant qu'elles se rencontrent ou non devant une voyelle : telle est, dans l'exemple proposé, la dernière lettre s du mot tems, c. Ces lettres qui souvent ne se prononcent pas, doivent néanmoins s'écrire nécessairement ; cet inconvénient est inévitable, à moins qu'on ne prît le parti de supprimer ces lettres dans les cas où elles ne se prononcent pas, d'avoir par ce moyen deux orthographes différentes pour le même mot : ce qui seroit un autre inconvénient. Ajoûtez à cela que souvent même la lettre surnuméraire devoit s'écrire autrement que l'usage ne le prescrit : ainsi l's dans tems devoit être un z, le d dans tend devoit être un t, ainsi des autres. La seconde raison de l'impossibilité de réformer entièrement notre orthographe, c'est qu'il y a bien des mots dans lesquels le besoin ou le désir de conserver l'étymologie ne pourra

être satisfait par de purs accens, à moins de multiplier tellement ces accens, que leur usage dans l'orthographe deviendrait une étude pénible. Il faudroit dans le mot tems, un autre accent particulier au lieu du t, c. il faudroit savoir que le premier accent indique une s se prononce comme un z ; que le second indique un d, se prononce comme un t ; que le troisième indique un t se prononce de même, c. Ainsi notre façon d'écrire pourroit être plus régulière, mais elle seroit plus incommode. Enfin la dernière raison de l'impossibilité d'une réforme exacte rigoureuse de l'orthographe, c'est que si on prenoit ce parti il n'y auroit point de livre qu'on pût lire, tant l'écriture des mots y différencieroit à l'oeil de ce qu'elle est ordinairement. La lecture des livres anciens qu'on ne réimprimeroit pas, deviendrait un travail ; dans ceux même qu'on réimprimeroit, il seroit presque aussi nécessaire de conserver l'orthographe que le style, comme on conserve encore l'orthographe surannée des vieux livres, pour montrer à ceux qui les lisent les changements arrivés dans cette orthographe dans notre prononciation.

Cette différence entre notre manière de lire d'écrire, différence si bizarre à laquelle il n'est plus tems aujourd'hui de remédier, vient de deux causes ; de ce que notre langue est un idiome qui a été formé sans règle de plusieurs idiomes mêlés, de ce que cette langue ayant commencé par être barbare, on a tâché ensuite de la rendre régulière douce. Les mots tirés des autres langues ont été défigurés en passant dans la nôtre ; ensuite quand la langue s'est formée qu'on a commencé à écrire, on a voulu rendre à ces mots par l'orthographe une partie de leur analogie avec les langues qui les avoient fournis, analogie qui s'étoit perdue ou altérée dans la prononciation : à l'égard de celle-ci, on ne pouvoit guère la changer ; on s'est contenté de l'adoucir, de-là est venue une féconde différence entre la prononciation l'orthographe étymologique. C'est cette différence qui fait prononcer l's de tems comme un z, le d de tend comme un t, ainsi du reste. Quoi qu'il en soit, quelque réforme que notre langue subisse ou ne subisse pas à cet égard, un bon dictionnaire de langues n'en doit pas moins tenir compte de la différence entre l'orthographe la prononciation, des variétés qui se rencontrent dans la prononciation même. On aura soin de plus, lorsqu'un mot aura plusieurs orthographes reçues, de tenir compte de toutes ces différentes orthographes, d'en faire même différens articles avec un renvoi à l'article principal : cet article principal doit être celui dont l'orthographe paroîtra la plus régulière, soit par rapport à la prononciation, soit par rapport à l'étymologie ; ce qui dépend de l'auteur. Par exemple, les mots tems temps sont aujourd'hui à peu près également un usage dans l'orthographe : le premier est un peu plus conforme à la prononciation, le second à l'étymologie, c'est à l'auteur du dictionnaire de choisir lequel des deux il prendra pour l'article principal ; mais si par exemple il choisit temps, il faudra tems avec un renvoi à temps. A l'égard des mots où l'orthographe étymologique la pronon-

ciation sont d'accord, comme savoir savant qui viennent de sapere non de saire, on doit les écrire ainsi : néanmoins comme l'orthographe sçavoir sçavant, est encore assez en usage, il faudra faire des renvois de ces articles. Il faut de même user de renvois pour la commodité du lecteur, dans certains noms venus du grec par étymologie : ainsi il doit y avoir un renvoi d'antropomorphite à anthropomorphite ; car quoique cette dernière façon d'écrire soit plus conforme à l'étymologie, un grand nombre de lecteurs chercheroient le mot écrit de la première façon ; ne s'avisant peut-être pas de l'autre, croiroient cet article oublié. Mais il faut surtout se souvenir de deux choses : 1° de suivre dans tout l'ouvrage l'orthographe principale, adoptée pour chaque mot : 2° de suivre un plan uniforme par rapport à l'orthographe, considérée relativement à la prononciation, c'est-à-dire de faire toujours prévaloir (dans les mots dont l'orthographe n'est pas universellement la même) ou l'orthographe à la prononciation, ou celle-ci à l'orthographe.

Il seroit encore à propos, pour rendre un tel ouvrage plus utile aux étrangers, de joindre à chaque mot la manière dont il devoit se prononcer suivant l'orthographe des autres nations. Exemple. On sait que les Italiens prononcent u les Anglois w, comme nous prononçons ou, c. ainsi au mot ou d'un dictionnaire, on pourroit dire : les Italiens prononcent ainsi l'u, les Anglois l'w ; ou, ce qui seroit encore plus précis, on pourroit joindre à ou les lettres u w, en marquant que toutes ces syllabes se prononcent comme ou, la première à Rome, la seconde à Londres : par ce moyen les étrangers les François apprendroient plus aisément la prononciation de leurs langues réciproques. Mais un tel objet bien rempli, supposeroit peut-être une connoissance exacte rigoureuse de la prononciation de toutes les langues, ce qui est physiquement impossible ; il supposeroit du moins un commerce assidu raisonné avec des étrangers de toutes les nations qui parlassent bien : deux circonstances qu'il est encore fort difficile de réunir. Ainsi ce que je propose est plutôt une vûe pour rendre un dictionnaire parfaitement complet, qu'un projet dont on puisse espérer la parfaite exécution. Ajoûtons néanmoins (puisque nous nous bornons ici à ce qui est simplement possible) qu'on ne seroit pas mal de former au commencement du dictionnaire une espece d'alphabet universel, composé de tous les véritables sons simples, tant voyelles que consonnes, de se servir de cet alphabet pour indiquer non-seulement la prononciation dans notre langue, mais encore dans les autres, en y joignant pourtant l'orthographe usuelle dans toutes. Ainsi je suppose qu'on se servît d'un caractère particulier pour marquer la voyelle ou (car ce son est une voyelle puisque c'est un son simple) on pourroit joindre aux syllabes ou, u, w, c. ce caractère particulier, que toutes les langues seroient bien d'adopter. Mais le projet d'un alphabet d'une orthographe universelle, quelque raisonnable qu'il soit en lui-même, est aussi impossible aujourd'hui dans l'exécution que celui d'une langue d'une écriture universelle. Les

philosophes de chaque nation seroient peut-être inconciliables là-dessus : que seroit-ce s'il falloit concilier des nations entières s

Ce que nous venons de dire de l'orthographe nous conduit à parler des étymologies, voyez ce mot. Un bon dictionnaire de langues ne doit pas les négliger, sur-tout dans les mots qui viennent du grec ou du latin ; c'est le moyen de rappeler au lecteur les mots de ces langues, de faire voir comment elles ont servi en partie à former la nôtre. Je crois ne devoir pas omettre ici une observation que plusieurs gens de lettres me semblent avoir faite comme moi : c'est que la langue françoise est en général plus analogue que ses tours avec la langue greque qu'avec la langue latine : supposé ce fait vrai, comme je le crois, quelle peut en être la raison s c'est aux savans à la chercher. Dans un bon dictionnaire on ne seroit peut-être pas mal de marquer cette analogie par des exemples : car ces tours empruntés d'une langue pour passer dans une autre, rentrent en quelque maniere dans la classe des étymologies. Au reste, dans les étymologies qu'un dictionnaire peut donner, il faut exclure celle qui sont puériles, ou tirées de trop loin pour ne pas être douteuses, comme celle qui fait venir laquais du mot latin verna, par son dérivé vernacula. Nous avons aussi dans notre langue beaucoup de termes tirés de l'ancienne langue celtique, dont il est bon de tenir compte dans un dictionnaire ; mais comme cette langue n'existe plus, ces étymologies sont bien insérieuses pour l'utilité aux étymologies greques latines, ne peuvent guere être que de simple curiosité.

Indépendamment des racines étrangères d'une langue, des racines philosophiques dont nous avons parlé plus haut ; je crois qu'il seroit bon d'insérer aussi dans un dictionnaire les mots radicaux de la langue même, en les indiquant par un caractère particulier. Ces mots radicaux peuvent être de deux especes ; il y en a qui n'ont de racines ni ailleurs, ni dans la langue même, sont là les vrais radicaux ; il y en a qui ont leurs racines dans une autre langue, mais qui sont eux-mêmes dans la leur racines d'une grand nombre de dérivés de composés. Ces deux especes de mots radicaux étant marqués désignés, on reconnoitra aisément, on marquera les dérivés les composés. Il faut distinguer entre dérivés composés : tout mot composé dérivé : tout dérivé n'est pas composé. Un composé est formé de plusieurs racines, comme abaissement de à bas, c. Un dérivé est formé d'une seule racine avec quelques différences dans la terminaison, comme fortement, de fort, c. Un mot peut-être à la fois dérivé composé, comme abaissement, dérivé de abaissé, qui est lui-même composé de à de bas. On peut observer que les mots composés de racines étrangères sont plus fréquens dans notre langue ; on trouvera cent composés tirés du grec, comme un composé de mots françois, comme dioptrique, catoptrique, misanthrope, anthropophage. Toutes ces remarques ne

doivent pas échapper à un auteur de dictionnaire. Elles font connoître la nature l'analogie mutuelle des langues.

Il y a quelquefois de l'arbitraire dans le choix des racines : par exemple, amour aimer peuvent être pris pour racines indifféremment. J'aimerois mieux cependant prendre aimer pour racine, parce qu'aimer a bien plus de dérivés qu'amour, tous ces dérivés font les différens tems du verbe aimer. Dans les verbes il faut toujours prendre l'infinitif pour la racine des dérivés, parce que l'infinitif exprime une action indéfinie que les autres tems désignent quelque circonstance jointe à l'action, celle de la personne, du tems, c. par conséquent ajoûtent une idée à celle de l'infinitif. Voyez DERIVÉ, c.

Tels sont les principaux objets qui doivent entrer dans un dictionnaire de langues, lorsqu'on voudra le rendre le plus complet le plus parfait qu'il sera possible. On peut sans doute faire des dictionnaires de langues, même des dictionnaires estimables, où quelques-uns de ces objets ne seront pas remplis, il vaut même beaucoup mieux ne les point remplir du tout que les remplir imparfaitement, mais un dictionnaire de langues, pour ne rien laisser à désirer, doit réunir tous les avantages dont nous venons de faire mention. On peut juger après cela si cet ouvrage est celui d'un simple grammairien ordinaire, ou d'un grammairien profond philosophe, d'un homme de lettres retiré isolé, ou d'un homme de lettres qui fréquente le grand monde, d'un homme qui n'a étudié que sa langue, ou de celui qui y a joint l'étude des langues anciennes ; d'un homme de lettres seul, ou d'une société de savans, de littérateurs, même d'artistes, enfin, on pourra juger aisément, si en supposant cet ouvrage fait par une société, tous les membres doivent y travailler en commun, ou s'il n'est pas plus avantageux que chacun se charge de la partie dans laquelle il est le plus versé, que le tout soit ensuite discuté dans des assemblées générales. Quoiqu'il en soit de ces réflexions que nous ne faisons que proposer, on ne peut nier que le dictionnaire de l'académie françoise ne soit sans contredit, notre meilleur dictionnaire de langue, malgré tous les défauts qu'on lui a reprochés, défauts qui étoient peut-être inévitables sur-tout dans les premières éditions, que cette compagnie travaille à réformer de jour en jour. Ceux qui ont attaqué cet ouvrage auroient été bien embarrassés pour en faire un meilleur ; il est d'ailleurs si aisé de faire d'un excellent dictionnaire une critique tout à la fois très-vraie très-injuste ! Dix articles faibles qu'on relevera, contre mille excellens dont on ne dira rien, en imposeront au lecteur. Un ouvrage est bon lorsqu'il s'y trouve plus de bonnes choses que de mauvaises ; il est excellent lorsque les bonnes choses y sont excellentes, ou lorsque les bonnes surpassent de beaucoup les mauvaises. Il n'y a point d'ouvrages que l'on doive plus juger d'après cette règle, qu'un

dictionnaire, par la variété la quantité de matieres qu'il renferme qu'il est moralement impossible de traiter toutes également.

Avant de finir sur les dictionnaires de langues, je dirai encore un mot des dictionnaires de rimes. Ces sortes de dictionnaires ont sans doute leur utilité ; mais que de mauvais vers ils produisent ! si une liste de rimes peut quelquefois faire naître une idée heureuse à un excellent poete, en revanche un poete médiocre ne s'en sert que pour mettre la raison le bon sens à la torture.

Dictionnaires de langues étrangères mortes ou vivantes. Après le détail assez considérable dans lequel nous sommes entrés sur les dictionnaires de langue française, nous serons beaucoup plus courts sur les autres ; parce que les principes établis précédemment pour ceux-ci, peuvent en grande partie s'appliquer à ceux-là. Nous nous contenterons donc de marquer les différences principales qu'il doit y avoir entre un dictionnaire de langue française un dictionnaire de langue étrangere morte ou vivante ; nous dirons de plus ce qui doit être observé dans ces deux especes de dictionnaire de langues étrangères.

En premier lieu, comme il n'est question ici de dictionnaires de langues étrangères qu'en tant que ces dictionnaires servent à faire entendre une langue par une autre ; tout ce que nous avons dit au commencement de cet article sur les définitions dans un dictionnaire de langues, n'a pas lieu pour ceux dont il s'agit ; car les définitions y doivent être supprimées. A l'égard de la signification des termes, je pense que c'est un abus d'en entasser un grand nombre pour un même mot, à moins qu'on ne distingue exactement la signification propre précise d'avec celle qui n'est qu'une extension ou une métaphore ; ainsi quand on lit dans un dictionnaire latin *impellere*, pousser, forcer, faire entrer ou sortir, exciter, engager, il est nécessaire qu'on y puisse distinguer le mot pousser de tous les autres, comme étant le sens propre. On peut faire cette distinction en deux manieres, ou en écrivant ce mot dans un caractere différent, ou en l'écrivant le premier, ensuite les autres suivant leur degre de propriété d'analogie avec le premier ; mais je crois qu'il vaudroit mieux encore s'en tenir au seul sens propre, sans y en joindre aucun autre ; c'est charger, ce me semble, la mémoire assez inutilement ; le sens de l'auteur qu'on traduit suffira toujours pour déterminer si la signification du mot est au propre ou au figuré. Les enfans, dira-t-on peut-être, y seront plus embarrassés, au lieu qu'ils démèleront dans plusieurs significations jointes à un même mot, celle qu'ils doivent choisir. Je répons premierement que si un enfant a assez de discernement pour bien faire ce choix, il en aura assez pour sentir de lui-même la vraie signification du mot appliqué à la circonstance au cas dont il est question dans l'auteur : les enfans apprennent à parler qui le savent à l'âge de trois ou

quatre ans au plus, ont fait bien d'autres combinaisons plus difficiles. Je réponds en second lieu que quand on s'écarteroit de la règle que je propose ici dans les dictionnaires faits pour les ensans, il me semble qu'il faudroit s'y conformer dans les autres ; une langue étrangere en seroit plutôt apprise, plus exactement sûe.

Dans les dictionnaires de langues mortes, il faut marquer avec soin les auteurs qui ont employé chaque mot, c'est ce qu'on exécute pour l'ordinaire avec beaucoup de négligence, c'est pourtant ce qui peut être le plus utile pour écrire dans une langue morte (lorsqu'on y est obligé) avec autant de pureté qu'on peut écrire dans telle langue. D'ailleurs il ne faut pas croire qu'un mot latin ou grec, pour avoir été employé par un bon auteur, soit toujours dans le cas de pouvoir l'être. Térence, qui passe pour un auteur de la bonne latinité, ayant écrit des comédies, a dû ou du moins a pû souvent employer des mots qui n'étoient d'usage que dans la conversation, qu'on ne devoit pas employer dans le discours oratoire ; c'est ce à quoi un auteur de dictionnaire doit faire observer, d'autant que plusieurs de nos humanistes modernes sont quelquefois tombés en faute sur cet article. Voyez LATINITÉ. Ainsi quand on cite Térence, par exemple, ou Plaute, il faut ce me semble, avoir soin d'y joindre la piece la scene, afin qu'en recourant a l'endroit même, on puisse juger si on doit se servir du mot en question .Que ce soit un valet qui parle, il faudra être en garde pour employer l'expression ou le tour dont il s'agit, ne se résoudre à en faire usage qu'après s'être assuré que cette façon de parler est bonne en elle-même, indépendamment du personnage, de la circonstance où il est. Ce n'est pas tout : il faut même prendre des précautions pour distinguer les termes les tours employés par un seul auteur, quelque excellent qu'il puisse être. Cicéron, qu'on regarde comme le modele de la bonne latinité, a écrit différentes sortes d'ouvrages, dans lesquels ni les expressions, ni les tours n'ont dû être de la même nature du même genre. Il a varié son style selon les matieres qu'il traitoit ; ses harangues different beaucoup par la diction de ses livres sur la Rhétorique, ceux-ci de ses ouvrages philosophiques, tous different extrêmement de ses épîtres familières . Il faut donc, quand on attribue à Cicéron un terme ou une façon de dire, marquer l'ouvrage l'endroit d'où on l'a tiré. Il en est ainsi en général de tout auteur, même de ceux qui n'ont fait que des ouvrages d'un seul genre, parce que dans aucun ouvrage le style ne doit être uniforme, que le ton qu'on y prend, la couleur qu'on y employe dépendent de la nature des choses qu'on a à dire. Les harangues de Tite-Live ne sont point écrites comme ses préfaces, ni celles-ci comme ses narrations. De plus, quand on cite un mot ou un tour comme appartenant a un auteur qui n'a pas été du bon siecle ou qui ne passe pas pour un modele irréprochable, il faut marquer avec soin si ce tour ou ce mot a été employé par quelqu'un des bons auteurs, citer l'endroit ; ou plutôt on pourroit pour s'épargner cette peine ne citer jamais un mot ou un tour comme employé par un auteur suspect, lorsque ce mot

a été employé par de bons auteurs, se contenter de citer ceux-ci. Enfin quand un mot ou un tour est employé par un bon auteur, il faut marquer encore s'il se trouve dans les autres bons auteurs du même tems, poete, Historiens c. afin de connoître si ce mot appartient également bien à tous les styles. Ce travail paroît immense, comme impraticable, mais il est plus long que difficile les concordances qu'on a faites des meilleurs auteurs y aideront beaucoup.

Dans ce même dictionnaire il sera bon de marquer par des exemples choisis les différens emplois d'un mot, il sera bon d'y faire sentir même les synonymes autant qu'il est possible dans un dictionnaire de langue morte : par exemple, la différence de *vereor* de *metuo* si bien marquée au commencement de l'oraison de Cicéron pour Quintius ; celle d'*agritudo*, *meror*, *arumna*, *luctus*, *lamentatio*, détaillée au quatrième livre des *Tusculanes*, tant d'autres qui doivent rendre les écrivains latins modernes fort suspects, leurs admirateurs fort circonspects.

Dans un dictionnaire latin on pourra joindre au mot de la langue les étymologies tirées du grec. On pourra placer les longues les breves sur les mots ; cette précaution, il est vrai, ne remédiera pas à la maniere ridicule dont nous prononçons un très-grand nombre de mots latins en faisant long ce qui est bres, bres ce qui est long ; mais elle empêchera du moins que la prononciation ne devienne encore plus vicieuse. Enfin il seroit peut-être à-propos dans les dictionnaires latins grecs de disposer les mots par racines, suivies de tous leurs dérivés, d'y joindre un vocabulaire par ordre alphabétique qui indiqueroit la place de chaque mot, comme on a fait dans le dictionnaire grec de *Scapula*, dans quelques autres. Un lecteur doué d'une mémoire heureuse pourroit apprendre de suite ses racines, par ce moyen avanceroit beaucoup en peu de tems dans la connoissance de la langue ; car avec un peu d'usage de syntaxe, il reconnoîtroit bien-tôt aisément les dérivés.

Il ne faut pas croire cependant qu'avec un dictionnaire tel que je viens de le tracer, on eût une connoissance bien entiere d'aucune langue morte. On ne la saura jamais que très-imparfaitement. Il est premierement une infinité de termes d'art de conversation qui sont nécessairement perdus, que par conséquent on ne saura jamais : il est de plus une infinité de finesses, de fautes, de négligences qui nous échapperont toûjours. Voyez *LATINITE*.

Quand j'ai parlé plus haut des synonymes dans les langues mortes, je n'ai pont voulu parler de ceux qu'on entasse sans vérité, sans choix, sans goût dans les dictionnaires latins, qu'on appelle ordinairement dans les collèges du nom de synonymes, qui ne servent qu'à faire produire aux ensans de très-mauvaises poésies

latines. Ces dictionnaires, j'ose le dire, me paroissent fort inutiles, à moins qu'ils ne se bornent à marquer la quantité à recueillir sous chaque mot les meilleurs passages des excellens poetes. Tout le reste n'est bon qu'à gâter le goût. Un enfant né avec du talent ne doit point s'aider de pareils ouvrages pour faire des vers latins, supposé même qu'il soit bon qu'il en fasse ; il est absurde d'en faire faire aux autres. Voyez COLLEGE EDUCATION.

Dans les dictionnaires de langue vivante étrangere, on observera, pour ce qui regarde la syntaxe l'emploi des mots, ce qui à été prescrit plus haut sur cet article pour les dictionnaires de langue vivante maternelle ; il sera bon de joindre à la signification françoise des mots leur signification latine, pour graver par plus de moyens cette signification dans la mémoire.

On pourroit même croire qu'il seroit à propos de s'en tenir à cette signification, parce que le latin étant une langue que l'on apprend ordinairement dès l'enfance, on y est pour l'ordinaire plus versé que dans une langue étrangere vivante que l'on apprend plus tard plus imparfaitement, qu'ainsi un auteur de dictionnaire traduira mieux d'anglois en latin que d'anglois en françois ; par ce moyen la langue latine pourroit devenir en quelque sorte la commune mesure de toutes les autres. Cette considération mérite sans doute beaucoup d'égard ; néanmoins il faut observer que le latin étant une langue morte, nous ne sommes pas toujours aussi à portée de connoître le sens précis rigoureux de chaque terme, que nous le sommes dans une langue étrangere vivante, que d'ailleurs il y a une infinité de termes de sciences, d'arts, d'œconomie domestique, de conversation, qui n'ont pas d'équivalent en latin ; qu'enfin nous supposons que le dictionnaire soit l'ouvrage d'un homme très-versé dans les deux langues, ce qui n'est ni impossible, ni même fort rare. Enfin, il ne faut pas s'imaginer que quand on traduit des mots d'une langue dans l'autre, il soit toujours possible, quelque versé qu'on soit dans les deux langues, d'employer des équivalens exacts rigoureux ; on n'a souvent que des à-peu-près. Plusieurs mots d'une langue n'ont point de correspondant dans une autre, plusieurs n'en ont qu'en apparence, different par des nuances plus ou moins sensibles des équivalens qu'on croit leur donner. Ce que nous disons ici des mots, est encore plus vrai plus ordinaire par rapport aux tours ; il ne faut que savoir, même imparfaitement, deux langues, pour en être convaincu : cette différence d'expressions de constructions constitue principalement ce qu'on appelle le génie des langues, qui n'est autre chose que la propriété d'exprimer certaines idées plus ou moins heureusement. Voyez sur cela une excellente note que M. de Voltaire a placée dans son discours à l'académie françoise, tome II de ses œuvres, Paris 1751, page 121. Voyez aussi LANGUE, TRADUCTION c.

La disposition des mots par racines, est plus difficile moins nécessaire dans un dictionnaire de langue vivante, que dans un dictionnaire de langue morte ; cependant comme il n'y a point de langue qui n'ait des mots primitifs des mots dérivés, je crois que cette disposition, à tout prendre, pourroit être utile, abregeroit beaucoup l'étude de la langue, par exemple celle de la langue angloise qui a tant de mots composés, celle de l'italienne, qui a tant de diminutifs, d'analogie avec le latin. A l'égard de la prononciation de chaque mot, il faut aussi la marquer exactement, conformément à l'orthographe de la langue dans laquelle on traduit, non de la langue étrangere. Par exemple, on fait que l'e en anglois se prononce souvent comme notre i ; ainsi au mot sphere on dira que ce mot se prononce sphire. Cette dernière orthographe est relative à la prononciation françoise, non à l'angloise, car l'i en angloise se prononce quelquefois comme aï : ainsi sphire, si on le prononçoit à l'angloise, pourroit faire sphaire.

Voilà tout ce que nous avons à dire sur les dictionnaires de langue. Nous n'avons qu'un mot à ajoûter sur les dictionnaires de la langue françoise traduits en langue étrangere, soit morte, soit vivante. Nous parlerons de l'usage des premiers à l'article LATINITÉ ; à l'égard des autres, ils ne serviroient (si on s'y bornoit) qu'à apprendre très-imparfaitement la langue ; l'étude des bons auteurs dans cette langue, le commerce de ceux qui la parlent bien, sont le seul moyen d'y faire de véritables solides progrès.

Mais en général le meilleur moyen d'apprendre promptement une langue quelconque, c'est de se mettre d'abord dans la mémoire le plus de mots qu'il est possible : avec cette provision beaucoup de lecture, on apprendra la syntaxe par le seul usage, sur-tout celle de plusieurs langues modernes, qui est fort courte ; on n'aura guere besoin de lire des livres de Grammaire, sur-tout si on ne veut pas écrire ou parler la langue, qu'on se contente de lire les auteurs ; car quand il ne s'agit que d'entendre, qu'on connoît les mots, il est presque toujours facile de trouver le sens. Voulez-vous donc apprendre promptement une langue, avez-vous de la mémoire s apprenez un dictionnaire, si vous pouvez, lisez beaucoup ; c'est ainsi qu'en ont usé plusieurs gens de lettres.

DICTIONNAIRES HISTORIQUES. Les dictionnaires de cette espece sont ou généraux ou particuliers, dans l'un l'autre cas ils ne sont proprement qu'une Histoire générale ou particuliere, dont les matieres sont distribuées par ordre alphabétique. Ces sortes d'ouvrages sont extrêmement commodes, parce qu'on y trouve, quand ils sont bien faits, plus aisément même que dans une Histoire suivie, les choses dont on veut s'instruire. Nous ne parlerons ici que des dictionnaires généraux, c'est-à-dire qui ont pour objet l'Histoire universelle ; ce que nous en dirons,

s'appliquera facilement aux dictionnaires particuliers qui se bornent a un objet limité.

Ces dictionnaires renferment en général trois grands objets ; l'Histoire proprement dite, c'est-à-dire le récit des événemens ; la Chronologie, qui marque le tems où ils sont arrivés ; la Géographie, qui en indique le lieu. Commençons par l'Histoire proprement dite.

L'Histoire est ou des peuples en général, ou des hommes. L'Histoire des peuples renferme celle de leur première origine, des pays qu'ils ont habités avant celui qu'ils possèdent actuellement, de leur gouvernement passé présent, de leurs mœurs, de leurs progrès dans les sciences dans les Arts, de leur commerce, de leur industrie, de leurs guerres : tout cela doit être exposé succinctement dans un dictionnaire, mais pourtant d'une manière suffisante, sans s'appesantir sur les détails, sans négliger ou passer trop rapidement les circonstances essentielles : le tout doit être entremêlé des réflexions philosophiques que le sujet fournit, car la Philosophie est l'ame de l'Histoire. On ne doit pas oublier d'indiquer les auteurs qui ont le mieux écrit du peuple dont on parle, le degré de foi qu'ils méritent, l'ordre dans lequel l'on doit les lire pour s'instruire plus à fond.

L'Histoire des hommes comprend les princes, les grands, les hommes célèbres par leurs talens par leurs actions. L'Histoire des princes doit être plus ou moins détaillée, a proportion de ce qu'ils ont fait de mémorable ; il en est plusieurs dont il faut se contenter de marquer la naissance la mort, renvoyer pour ce qui s'est fait sous leur regne, aux articles de leurs généraux de leurs ministres. C'est sur-tout dans un tel ouvrage qu'il faut préparer les princes vivans à ce qu'on dira d'eux, par la manière dont on parle des morts. Car comme un dictionnaire historique est un livre que presque tout le monde se procure pour sa commodité, qu'on consulte à chaque instant, il peut être pour les princes une leçon forcée, par conséquent plus sûre que l'Histoire. La vérité, si on peut parler ainsi, peut entrer dans ce livre par toutes les portes ; elle le doit puisqu'elle le peut.

On en usera encore plus librement pour les grands. On sera sur-tout très-attentif sur la vérité des généalogies : rien sans doute n'est plus indifférent en soi-même ; mais dans l'état où sont aujourd'hui les choses, rien n'est quelquefois plus nécessaire. On aura donc soin de la donner exacte, sur-tout de ne la pas faire remonter au-delà de ce que prouvent les titres certains. On accuse Morery de n'avoir pas été assez scrupuleux sur cet article. La connoissance des généalogies emporte celle du blason, dont nos ayeux ignorans ont jugé à-propos de faire une science, qui malheureusement en est devenue une, parce qu'on a mieux aimé, comme l'observe

M. Fleury, dire gueule sinople, que rouge verd . Les anciens ne connoissoient pas cette nouvelle livrée de la vanité ; mais les hommes iront toujours en se perfectionnant de ce côté-la. Voilà donc encore un article qu'un dictionnaire historique ne doit pas négliger.

Enfin un dictionnaire historique doit faire mention des hommes illustres dans les sciences, dans les Arts libéraux, autant qu'il est possible, dans les Arts mécaniques même. Pourquoi en effet un célèbre horloger ne mériterait-il pas dans un dictionnaire, une place que tant de mauvais écrivains y usurpent ? Ce n'est pas néanmoins que l'on doive exclure entièrement d'un dictionnaire les mauvais écrivains ; il est quelquefois nécessaire de connoître au moins le nom de leurs ouvrages : mais leurs articles ne sauroient être trop courts. S'il y a quelques écrivains qu'on doive, pour l'honneur des lettres, bannir entièrement d'un dictionnaire, ce sont les écrivains satyriques, qui pour la plupart sans talent, n'ont pas même souvent le mince avantage de réussir dans ce genre bas facile : le mépris doit être leur récompense pendant leur vie, l'oubli l'est après leur mort. La postérité eût ignoré jusqu'aux noms de Bavius de Mévius, si Virgile n'avoit eu la faiblesse de lancer un trait contr'eux dans un de ses vers.

On a reproché au dictionnaire de Bayle de faire mention d'un assez grand nombre d'auteurs peu connus, d'en avoir omis de fort célèbres . Cette critique n'est pas tout-à-fait sans fondement ; néanmoins on peut répondre que le dictionnaire de Bayle (en tant qu'historique) n'étant que le supplément de Morery, Bayle n'est censé avoir omis que les articles qui n'avoient pas besoin de correction ni d'addition. On peut ajoûter que le dictionnaire de Bayle n'est qu'improprement un dictionnaire historique ; c'est un dictionnaire philosophique critique, où le texte n'est que le prétexte des notes : ouvrage que l'auteur auroit rendu infiniment estimable, en y supprimant ce qui peut blesser la religion les mœurs .

Je ferai ici deux observations qui me paroissent nécessaires à la perfection des dictionnaires historiques . La première est que dans l'histoire des articles on a, ce me semble, été plus occupé des Peintres que des sculpteurs des Architectes, des uns des autres, que des Musiciens ; j'ignore par quelle raison . Il seroit à souhaiter que cette partie de l'histoire des Arts ne fût pas aussi négligée . N'est-ce pas, par exemple, une chose honteuse à notre siècle, de n'avoir recueilli presque aucune circonstance de la vie des célèbres musiciens qui ont tant honoré l'Italie, Corelli, Vinci, Léo, Pergolese, Terradellas beaucoup d'autres s on ne trouve pas même leurs noms dans nos dictionnaires historiques . C'est un avis que nous donnons aux gens de lettres, nous souhaitons qu'il produise son effet .

Notre seconde observation a pour objet l'usage où l'on est des dictionnaires historiques, de ne point parler des auteurs vivans ; il me semble que l'on devrait en faire mention, ne fût-ce que pour donner le catalogue de leurs ouvrages, qui sont une partie essentielle de l'histoire littéraire actuelle : je ne vois pas même pourquoi on s'interdiroit les éloges, lorsqu'ils les méritent . Il est trop pénible trop injuste, comme l'a très bien remarqué M. Marmontel dans l'art CRITIQUE, d'attendre la mort des hommes célèbres pour leur rendre l'hommage qui leur est dû . Quand l'écriture désend de loüer personne avant sa mort, elle veut dire seulement qu'on ne doit point donner aux hommes avant leur mort d'éloge général sans restriction sur leur conduite, parce que cette conduite peut changer ; mais jamais il n'a été désendu de loüer personne de son vivant sur ce qu'il a d'estimable : nous trouverions facilement dans l'écriture même, des exemples du contraire . Pour les satyres, il faut se les interdire sévèrement . Je ne parle point ici seulement de celles qui outragent directement la probité ou les mœurs des citoyens, qui sont punies ou doivent l'être par les lois ; je parle de celles même qui attaquent un écrivain par des injures grossieres, ou par le ridicule qu'on cherche à lui donner : si elles tombent sur un écrivain estimable qui n'y ait point donné lieu, ou dont les talens doivent faire excuser les fautes, elles sont odieuses injustes : si elles tombent sur un mauvais écrivain, elles sont en pure perte, sans honneur sans mérite pour celui qui les fait, sans utilité ni pour le public, ni pour celui sur qui elles tombent .

En proscrivant la satire, on ne sauroit au contraire trop recommander la critique dans un dictionnaire littéraire ; c'est le moyen de le rendre instructif intéressant : mais il faut que cette critique soit raisonnée, sérieuse impartiale ; qu'elle approuve censure à propos, jamais d'une maniere vague ; qu'elle ne s'exerce enfin que sur des ouvrages qui en vailent la peine, que par conséquent elle soit pleine de politesse d'égards . Cette maniere de critiquer est la plus difficile, par conséquent la plus rare ; mais elle est la seule qui survive à ses auteurs . Une discussion fine délicate est plus utile, plus agréable même aux bons esprits, qu'une ironie souvent déplacée . Voyez CRITIQUE SATYRE .

Je reviens aux éloges, j'ajoute qu'il faut être circonspect dans le choix des hommes à qui on les donne, dans la maniere de les donner, dans l'objet sur lequel on les fait tomber . Un dictionnaire, tel que celui dont nous parlons, est fait par sa nature même pour passer à la postérité. La justice ou l'injustice des éloges, est un des moyens sur lesquels le reste de l'ouvrage sera jugé par cette postérité siredoutable, par ce fleau des critiques des loüanges, des protecteurs des protégés, des noms des titres, qui fera sans fiel sans flatterie apprécier les écrivains, non sur ce qu'ils auront été ni sur ce qu'on aura dit d'eux, mais sur ce qu'ils auront fait. L'auteur

d'un dictionnaire historique doit pressentir dans tout ce qu'il écrit, le jugement que les siècles assemblés en porteront, se dire continuellement à lui-même ces mots de Cicéron à Fannius, dans la harangue pro Roscio Amerino : *Quanta multitudo hominum ad hoc judicium vides ; qua sit omnium mortalium expectatio, ut severa judicia fiant, intellegis.* De plus, dans les éloges qu'on donne aux écrivains aux artistes, soit morts, soit vivans, il faut avoir égard non seulement à ce qu'ils ont fait, mais à ce qui avoit été fait avant eux ; au progrès qu'ils ont fait faire à la science ou à l'art. Corneille n'eût-il fait que *Mélite*, il eût mérité des éloges, parce que cette pièce, toute imparfaite qu'elle est, est très-supérieure à tout ce qui avoit précédé. De même, quelque parti qu'on prenne sur la musique française, on ne peut nier au moins que quelques-uns de nos musiciens n'aient fait faire à cet art de grands progrès parmi nous, eu égard au point d'où ils sont partis. On ne peut donc leur refuser des éloges, comme on n'en peut refuser à Descartes, quelque système de philosophie qu'on suive.

Nous ne dirons qu'un mot de la chronologie qu'on doit observer dans un dictionnaire historique : les dates y doivent être jointes, autant qu'on le peut, à chaque fait tant soit peu considérable. Il est inutile d'ajouter qu'elles doivent être fort exactes, principalement lorsque ces dates sont modernes. sur les dates anciennes (sur-tout quand elles sont disputées) on peut se donner plus de licence, soit en rendant compte de la diversité d'opinions entre les auteurs, soit en se fixant à ce qui paroît le plus probable. Pour la chronologie incertaine des premiers âges, on peut s'en tenir à ce qui a été dit à ce sujet dans l'article CHRONOLOGIE, s'attacher à quelqu'auteur accrédité qu'on suivra. Ce n'est pas que dans les articles importants, sur-tout dans les articles généraux de chronologie, on doive tout-à-fait négliger les discussions ; mais il faut, comme dans les faits historiques, s'y borner à ce qu'il y a d'essentiel d'instructif, renvoyer pour le reste aux auteurs qui en ont le mieux traité.

A l'égard de la Géographie, elle renferme deux branches ; l'ancienne Géographie, la moderne : par conséquent les articles de Géographie doivent faire mention, 1° des différens noms qu'on a donnés au pays ou à la ville dont on parle : 2° des différens peuples qui l'ont habitée : 3° des différens maîtres qu'elle a eus : 4° de sa situation, de son terroir, de son commerce ancien moderne : 5° de la latitude de la longitude, en distinguant avec soin celle qui est connue par observation immédiate, d'avec celle qui est connue seulement par estimation : 6° des mesures itinéraires anciennes modernes ; matière immense, d'une discussion très-épineuse. On voit par-là quelle connoissance profonde de l'Histoire, même à quelques égards de l'Astronomie, supposent de pareils articles : il ne s'agit donc pas d'avoir lû superscieusement l'Histoire, ou même avec une attention ordinaire,

pour être bon géographe. Souvent un fait essentiel se découvre en un endroit dans lequel personne ne l'avoit vû, ou ne songeoit à le trouver. Aussi cette partie est-elle fort imparfaite fort négligée dans les dictionnaires : nous apprenons même qu'on la trouve souvent peu exacte dans l'Encyclopédie, où elle n'a été traitée que fort en abrégé. si ce reproche est fondé, comme nous le croyons sans peine, c'est à la disette de bonnes sources en matiere de Géographie, que nos lecteurs doivent s'en prendre. Un bon dictionnaire géographique seroit un ouvrage bien digne des soins des connaissances de M. d'Anville, de l'académie des Belles-Lettres, l'homme de l'Europe peut-être le plus versé aujourd'hui dans cette partie de l'histoire ; un pareil travail demanderoit à être encouragé par le gouvernement.

Nous avons parlé jusqu'ici que de la Géographie purement historique ; celle qui tient à l'Astronomie, qui consiste à connoître par observation la position des lieux de la terre de la mer où on est, appartient proprement à un dictionnaire des sciences : elle n'est pas l'objet du Dictionnaire dont il s'agit, si ce n'est peut-être indirectement, en tant que ce Dictionnaire renferme les latitudes longitudes. Voyez GEOGRAPHIE .

Quoiqu'un dictionnaire historique ne doive point contenir d'articles de sciences, il seroit cependant à propos, pour le rendre plus utile, d'y joindre aussi, soit dans un vocabulaire à part, soit dans le corps du dictionnaire même, des articles abrégés qui renfermassent seulement l'explication des termes principaux des sciences ou des Arts, parce que ces termes reviennent sans cesse dans l'histoire des gens de lettres, qu'il est incommode d'avoir recours à un autre ouvrage pour en avoir l'explication. J'exclus de ce nombre les termes de science ou d'Art qui sont connus de tout le monde, ceux qui étant employés rarement, ne se trouveront point dans les articles historiques.

DICTIONNAIRES DE sCIENCES D'ARTS, TANT LIBERAUX QUE MECHANIKES. M. Diderot a traité cette matiere avec tant de soin de précision dans le Prospectus de cet Ouvrage, imprimé depuis à la fuite du Discours Préliminaire, que nous n'avons rien à ajoûter. Nous ne nous arrêterons ici que sur deux choses, sur l'utilité des ouvrages de cette espece, (ce qui nous touche de plus près) sur les dictionnaires de sciences d'Arts, qui sont de plus encyclopédiques.

Nous avons déjà parlé assez au long du premier objet dans le Discours Préliminaire, page xxxjv, dans l'avertissement du troisième volume, p. vj. Ces sortes d'ouvrages sont un secours pour les favans, sont pour les ignorans un moyen de ne l'être pas tout-à-fait ; mais jamais aucun auteur de dictionnaire n'a prétendu

qu'on pût dans un livre de cette espece, s'instruire à fond de la science qui en fait l'objet ; indépendamment de tout autre obstacle, l'ordre alphabétique seul en empêche. Un dictionnaire bien fait est un ouvrage que les vrais favans se bornent à consulter, que les autres lisent pour en tirer quelques lumieres supersicelles. Voilà pourquoi un dictionnaire peut souvent même doit être autre chose qu'un simple vocabulaire, sans qu'il en résulte aucun inconvénient. quel mal peuvent faire aux sciences des dictionnaires où l'on ne se borne pas à expliquer les mots, mais où l'on traite les manieres jusqu'à un certain point, surtout quand ces dictionnaires, comme l'Encyclopédie, renferment des choses nouvelles s

Ces fortes d'ouvrages ne favorisent la paresse que de ceux qui n'auroient jamais eu par eux-mêmes la patience d'aller puiser dans les sources. Il est vrai que le nombre de vrais savans diminue tous les jours, que le nombre des dictionnaires semble augmenter à propotion ; mais bien loin que le premier de ces deux effets soit la fuite du second, je crois que c'est tout le contraire. C'est la fureur du bel esprit qui a diminué le goût de l'étude, par conséquent les savans ; c'est la diminution de ce goût qui a obligé de multiplier de faciliter les moyens de s'instruire.

Enfin on pourroit demander aux censeurs des dictionnaires, s'ils ne croient pas que les journaux littéraires soient utiles, du moins quand ils sont bien faits ; cependant on peut faire à ces sortes d'ouvrages le même reproche que l'on fait aux dictionnaires, celui de contribuer à étendre les connoissances en supersicie, à diminuer par ce moyen le véritable savoir. La multiplication des journaux est même en un sens moins utile que celle des dictionnaires, parce que tous les journaux ont ou doivent avoir par leur nature à-peu-près le même objet, que les dictionnaires au contraire peuvent varier à l'infini, soit par leur exécution, soit par la matiere qu'ils traitent.

A l'égard de l'ordre encyclopédique d'un dictionnaire, nous en avons aussi parlé dans le Discours Préliminaire, page xviiij. p. xxxvj. Nous avons fait voir en quoi consistoit cet ordre, de quelle maniere il pouvoit s'allier avec l'ordre alphabétique. Ajoûtons ici les réflexions suivantes. si on vouloit donner à quelqu'un l'idée d'une machine un peu compliquée, on commenceroit par démonter cette machine, par en faire voir séparément distinctement toutes les pieces, ensuite on expliqueroit le rapport de chacune des pieces à ses voisines ; en procedant ainsi, on feroit entendre clairement le jeu de toute la machine, sans même être obligé de la remonter. Que doivent donc faire les auteurs d'un dictionnaire encyclopédique s C'est de dresser d'abord, comme nous l'avons fait, une table générale des principaux objets de connoissances humaines. Voilà la machine démontée pour ainsi dire en gros : pour la démonter plus en détail, il faut faire ensuite sur chaque partir de la

machine, ce qu'on a fait sur la machine entière : il faut dresser une table des différens objets de cette partie, des termes principaux qui y sont en usage : il faut, pour voir la liaison l'analogie des différens objets, l'usage des différens termes, former dans sa tête à part le plan d'un traité de cette science bien lié bien suivi : il faut ensuite observer quelles seroient dans ce traité les parties propositions principales, remarquer non-seulement leur dépendance avec ce qui précède ce qui suit, mais encore l'usage de ces propositions dans d'autres sciences, ou l'usage qu'on a fait des autres sciences pour trouver ces propositions. Ce plan bien exécuté, le dictionnaire ne sera plus difficile. On prendra ces propositions ou parties principales ; on en fera des articles étendus distingués ; on marquera avec soin par des renvois la liaison de ces articles avec ceux qui en dépendent ou dont ils dépendent, soit dans la science même dont il s'agit, soit dans d'autres sciences ; on fera pour les simples termes d'Art particuliers à la science, des articles abrégés avec un renvoi à l'article principal, sans craindre même de tomber dans des redites, lorsque ces redites seront peu considérables, qu'elles pourront épargner au lecteur la peine d'avoir recours à plusieurs articles sans nécessité ; le dictionnaire encyclopédique sera achevé. Il ne s'agit pas de favoir si ce plan a été observé exactement dans notre ouvrage ; nous croyons qu'il l'a été dans plusieurs parties, dans les plus importantes ; mais quoiqu'il en soit, il suffit d'avoir montré qu'il est très-possible de l'exécuter. Il est vrai que dans un ouvrage de cette espèce on ne verra pas la liaison des matières aussi clairement aussi immédiatement que dans un ouvrage suivi. Mais il est évident qu'on y suppléera par des renvois, qui serviront principalement à montrer l'ordre encyclopédique, non pas seulement comme dans les autres dictionnaires à expliquer un mot par un autre. D'ailleurs on n'a jamais prétendu, encore une fois, ou étudier ou enseigner de suite quelque science que ce puisse être dans un dictionnaire. Ces fortes d'ouvrages sont faits pour être consultés sur quelque objet particulier : on y trouve plus commodément qu'ailleurs ce qu'on cherche, comme nous l'avons déjà dit, c'est-là leur principale utilité. Un dictionnaire encyclopédique joint à cet ouvrage celui de montrer la liaison scientifique de l'article qu'on lit, avec d'autres articles qu'on est le maître, si l'on veut, d'aller chercher. D'ailleurs si la liaison particulière des objets d'une science ne se voit pas aussi-bien dans un dictionnaire encyclopédique que dans un ouvrage suivi, du moins la liaison de ces objets avec les objets d'une autre science, se verra mieux dans ce dictionnaire que dans un traité particulier, qui borné à l'objet de la science dont il traite, ne fait pour l'ordinaire aucune mention du rapport qu'elle peut avoir aux autres sciences. Voy. le Prospectus le Discours préliminaire déjà cités.

Du style des dictionnaires en général. Nous ne dirons qu'un mot sur cet article ; le style d'un dictionnaire doit être simple comme celui de la conversation, mais

précis correct. Il doit aussi être varié suivant les matières que l'on traite, comme le ton de la conversation varie lui-même suivant les matières dont on parle.

Il nous resteroit pour finir cet article à parler des différens dictionnaires ; mais la plupart sont assez connus, la liste seroit trop longue si on vouloit n'en omettre aucun. C'est au lecteur à juger sur les principes que nous avons établis, du degré de mérite que peuvent avoir ces ouvrages. Il en est d'ailleurs quelques-uns, même des plus connus des plus en usage, dont nous ne pourrions parler sans en dire peut-être beaucoup de mal ; notre travail, comme nous l'avons dit ailleurs, ne consiste point à décrier celui de personne. A l'égard de l'Encyclopédie, tout ce que nous nous permettrons de dire, c'est que nous ne négligerons rien pour lui donner le degré de perfection dont nous sommes capables, toujours persuadés néanmoins que nous y laisserons beaucoup à faire. Dans cette vûe nous recevrons avec reconnaissance tout ce qu'on voudra bien nous adresser sur ce dictionnaire, remarques, additions, corrections, critiques, injures même, quand elles renfermeront des avis utiles : *omnia probate, quod bonum est tenete*. L'empire des sciences des Lettres, s'il est permis de se servir de cette comparaison, ressemble à ces lieux publics où s'assemblent tous les jours un certain nombre de gens oisifs, les uns pour joüer, les autres pour regarder ceux qui joüent : le silence par les lois du jeu est ordonné aux spectateurs, à moins qu'on ne leur demande expressément leur avis ; plusieurs gens de lettres, trop amoureux de leurs productions, voudroient qu'il en fût ainsi dans l'empire littéraire : pour nous, quand nous serions assez puissans pour détourner la critique, nous ne serions pas assez ennemis de notre ouvrage pour user de ce droit. Voilà nos dispositions : nous n'avons souhaité de guerre avec personne ; nous n'avons rien fait pour l'attirer ; nous ne l'avons point commencée, ce sont là des faits constans ; nous avons consenti à la paix, dès qu'on nous a paru le desirer, nous souhaitons qu'elle soit durable. si nous avons répondu à quelques critiques, nous avons crû le devoir à l'importance de l'ouvrage, à nos collègues, à la nature des reproches qui nous regardoient personnellement, sur lesquels trop d'indifférence nous eût rendus coupables. Nous eussions gardé le silence si la critique n'eût attaqué que nous, n'eût été que littéraire. Occupés désormais uniquement de notre travail, nous suivrons par rapport aux critiques (quels qu'ils puissent être), l'exemple d'un grand monarque de nos jours, qui n'a jamais voulu répondre ni souffrir qu'on réponde à une satire absurde scandaleuse publiée il y a quelques mois contre lui : c'est à moi, dit-il, à mépriser ce qui est faux dans cette satire, à me corriger s'il y a du vrai. Parole bien digne d'être conservée à la postérité, comme le plus grand éloge de ce monarque, le plus beau modele que puissent se proposer des gens de lettres.

DICTIONNAIRE, VOCABULAIRE, GLOSSAIRE, synonymes. (Gramm.) Après tout ce que nous avons dit dans l'article précédent, il sera aisé de sentir quelle est la différente acception de ces mots. Ils signifient en général tout ouvrage où un grand nombre de mots sont rangés suivant un certain ordre, pour les retrouver plus facilement lorsqu'on en a besoin. Mais il y a cette différence, 1° que vocabulaire glossaire ne s'appliquent guere qu'à de purs dictionnaires de mots, au lieu que dictionnaire en général comprend non-seulement les dictionnaires de langues, mais encore les dictionnaires historiques, ceux de sciences d'arts : 2° que dans un vocabulaire les mots peuvent n'être pas distribués par ordre alphabétique, peuvent même n'être pas expliqués. Par exemple, si on vouloit faire un ouvrage qui contînt tous les termes d'une science ou d'un art, rapportés à différents titres généraux, dans un ordre différent de l'ordre alphabétique, dans la vûe de faire seulement l'énumération de ces termes sans les expliquer, ce seroit un vocabulaire. C'en seroit même encore un, à proprement parler, si l'ouvrage étoit par ordre alphabétique, avec explication des termes, pourvû que l'explication fût très-courte, presque toujours en un seul mot, non raisonnée : 3° à l'égard du mot de glossaire, il ne s'applique guere qu'aux dictionnaires de mots peu connus, barbares, ou surannés. Tel est le glossaire du savant M. Ducange, *ad scriptores media infima latinitatis*, le glossaire du même auteur pour la langue grecque.